

En direct des NAO : La direction impose la DU de la honte...

La direction consciente de la faiblesse de ses propositions s'est livrée à un exercice de chantage avec les organisations syndicales. Elle a annoncé que s'il n'y avait pas d'accord signé, elle imposerait une troisième Décision Unilatérale d'affilée avec des mesures à la baisse. (Historiquement la direction a souvent joué ce double jeu mais ne s'est jamais abaissée à les mettre à exécution pour réaliser des économies de bout de chandelle sous l'ère S.Richard). Les propositions d'augmentations de la direction étaient indécentes, sa façon d'imposer froidement les choses est purement scandaleuse !

Proposition d'accord		Décision unilatérale	
ACO non-cadres < 31 000 €	880 €	ACO non-cadres < 30 000 €	780 €
ACO non-cadres < 31 000 €	780 €	ACO non-cadres < 30 000 €	680 €
AFO non-cadres	480 €	AFO non-cadres	420 €
Cadres < 38 000 €	900 €	Cadres < 38 000 €	720 €
38 000 € < cadres < 80 000 €	780 €	38 000 € < cadres < 80 000 €	580 €

À l'issue de la négociation, les mesures de reconnaissance des compétences étaient de 0,6 % de la masse salariale. La Décision Unilatérale la diminue à 0,5 % de la masse salariale. Chacun.e peut juger de la conduite de la direction.

**Moi aussi je réclame une véritable
AUGMENTATION DE SALAIRE !**

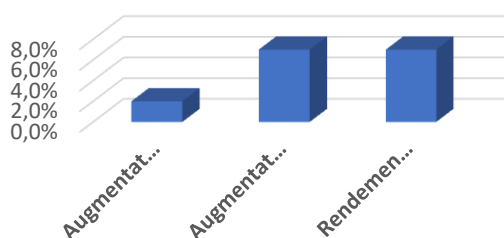
Pourquoi la CGT n'a pas signé le projet d'accord ?

Nous avons consulté nos syndiqués qui ont émis un avis très négatif. Ils ont mis en avant des mesures d'augmentations garanties très largement en dessous de l'inflation qui fin 2021 atteignait 2,8% sur un an et continue d'augmenter de manière vertigineuse, 4,8% fin Avril 2022 !!! Un budget « promotion » très insuffisant, et l'absence d'une réelle volonté de supprimer les écarts salariaux Femmes/Hommes.

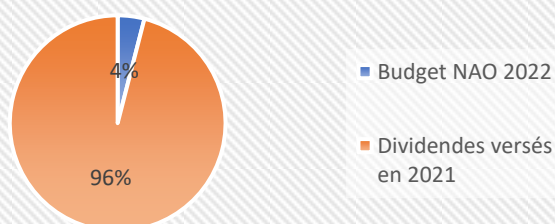
Les salariés d'Orange ont perdu du pouvoir d'achat l'année dernière, ils vont en perdre encore plus cette année !!!

Pendant ce temps, nos dirigeants et actionnaires n'oublient pas de se servir les premiers : 7% d'augmentation pour les hauts dirigeants, des plans d'actions gratuites, un dividende qui offre un rendement de 7 à 8% par an.

Augmentation des revenus



Redistribution de la richesse



Pendant encore combien de temps le personnel va-t-il subir cette redistribution indécente ???? C'est le moment de réagir...

La mobilisation est plus que jamais nécessaire pour obtenir des augmentations correspondantes aux besoins.

Pour commencer, La CGT propose la baisse du dividende pour financer les mesures suivantes.

	En M€	en % masse salariale	Proposition CGT
Egalité salariale Femmes Hommes	20	6%*	Suppression des écarts salariaux en 3 ans avec un budget Egalité professionnelle à 2% par an (0,2% actuellement !!!)
Budget promotion, reconnaissance des compétences et qualifications	75	2%	Une promotion pour les plus de 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans, des promotions de fin de carrière
13 ème mois	240	8%	Baisse du dividende, en 2021 en versant 10 centimes d'euros en moins Orange aurait eu à sa disposition 330 millions à donner aux salariés

* : 6% de la masse salariale des femmes

Ces revendications (sur la base des chiffres donnés par l'entreprise) sont raisonnables pour rémunérer correctement celles et ceux qui créent les richesses à Orange. Elles représentent un total de 335 millions d'euros. **Pour les financer il suffirait de 10 centimes d'euros de dividendes !**

**C'est par la mobilisation de toutes et tous que nous arriverons à les gagner.
Participons aux initiatives dans tous les services (réunions, HIS, pétition...).
La CGT y œuvre à vos côtés.**



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

